



A l'attention de Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie

Objet : Lettre ouverte de l'intersyndicale CFDT CGT FAFPT SUD UNSA en réponse au courrier adressé par Mme Carole DELGA le 28 août 2023
Copie : Agents régionaux

Madame la Présidente,

Nos organisations syndicales vous ont saisie par lettre ouverte le 12 juillet dernier pour vous convier à un échange portant sur la qualité du dialogue social au Conseil Régional Occitanie.

Par courrier en date du 28 août, vous nous faites part de votre désaccord sur l'analyse que nous avons du climat social au sein de la collectivité, et vous nous renvoyez vers un rendez-vous avec le Directeur Général des Services qui nous a été proposé le 8 septembre.

Nous prenons donc acte de votre refus d'échanger directement avec nos organisations syndicales, représentatives des personnels de la collectivité.

Nous constatons également que quand nos organisations s'attachent à vous alerter sur la qualité du dialogue social, vous nous répondez sur la quantité de réunions menées.

Si nous devons à notre tour entrer dans la comptabilisation, on constate à de nombreuses reprises que face à des votes défavorables des organisations syndicales qui ont eu lieu en CST et en F3SCT depuis le 1^{er} janvier 2023, l'administration est passée en force : le déménagement des ERM de Rodez, les déménagements des services généraux, les fiches emplois des ARL/ARC.

Seuls 3 points ont fait l'objet d'un vote favorable unanime des organisations syndicales.

De plus, contrairement à ce que laissent supposer les communications officielles sur l'Intranet ou votre courrier, les projets qui nous sont présentés sont loin de susciter l'adhésion des organisations syndicales (convention CISST avec le CDG du Gard et surtout règlement sur la déconnexion, l'adaptation technique du RIFSEEP, le logiciel Panorama, l'organigramme de la DELTAA, de la DFCG, de la DFPP, de la DEJOS et de la

DITEE, (Création d'une cuisine autonome au lycée agricole d'Auzeville-Tolosane – Modalités de mise en œuvre)).

Dans votre courrier, vous rendez les organisations syndicales seules responsables des retards pris en instance, notamment en F3SCT.

S'il y a tant besoin d'échanger ou de pouvoir exprimer nos points de vue en instance, c'est notamment car nos propositions soit ne peuvent être faites en groupe de travail à cause de leur mode de fonctionnement, soit ne sont pas entendues.

Dans l'intérêt des agents et en parallèle de l'unité syndicale qui a été vantée pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, nos organisations travaillent le plus possible en intersyndicale, notamment en F3SCT.

Ce collectif nous a permis d'émettre des avis construits et argumentés.

Nous convenons qu'il s'agira de davantage synthétiser ces avis, mais il s'agit là d'un simple ajustement qui aura lieu pour les prochaines instances.

Nous rappelons également que les groupes de travail préalables aux instances ne sont pas des groupes décisionnaires et que des désaccords parfois importants subsistent malgré leur tenue.

Sur la méthode appliquée à ces groupes, elle est à revoir afin que nous puissions disposer des éléments écrits pour faciliter notre préparation en amont. En effet, nos représentants mandatés pour participer à ces groupes le font après analyse collective et échanges avec l'ensemble des membres de leur organisation syndicale, voire en intersyndicale.

Malheureusement, trop de groupes sont réalisés sur le mode « brainstorming » ce qui ne laisse pas de place à la préparation, et ne permet pas de construire une position syndicale.

Ce n'est pas une méthode adaptée à un travail réel de négociation, négociation qui est au cœur de nos prérogatives syndicales.

Nous rappelons par ailleurs que nous avons dû à plusieurs reprises demander à décaler des instances car les dates proposées par l'administration les positionnent directement à la reprise de congés scolaires, ou sur des lundis, ce qui diminue mécaniquement le nombre de jours de travail de préparation et/ou nous oblige à travailler les week-ends ou les jours de congés, notamment pour les représentants ARL.

Enfin, les instances ne sont pas des chambres d'enregistrement vides de tout débat, de toute proposition sous prétexte de la tenue de groupes de travail en amont, lesquels ne font l'objet d'aucun rendu partagé.

Nous demandons donc de revoir la méthode de travail lors de ces groupes, qui ne relève pas de la concertation, et de cesser de passer en force sur de nombreux sujets, sans même respecter la réglementation en vigueur.

C'est ainsi le cas du déménagement de l'ERM 12 qui a fait l'objet d'une délibération régionale alors qu'aucun CST n'a été réuni suite au vote défavorable, tout collègue

confondu, du CST du 19 juin et avec un vote unanime, défavorable des organisations syndicales.

Par ailleurs, votre courrier ne mentionne pas notre demande de faire intervenir les CISST pour une analyse des conditions de travail pendant et après les déménagements des services généraux.

Ce sont ces non réponses et ces refus qui participent à la dégradation progressive de nos échanges, avec pour conséquence la dégradation des conditions de travail au sein de la collectivité.

Cette posture donne le sentiment qu'il n'y a aucune possibilité de dialogue avec vous, et quasiment aucune marge de négociation laissée à l'administration avec les syndicats.

Nous vous invitons personnellement à échanger sur ces sujets, car passer en force sur des dossiers aussi importants enlève tout espoir d'amélioration réelle de la situation des agents via la négociation dans le cadre des instances paritaires. Votre posture vis-à-vis des organisations syndicales et des agents est ressentie comme celle du gouvernement Macron.

C'est d'autant plus risqué que la frustration est grande suite au passage en force de la réforme des retraites (49.3), qui entre en vigueur ce mois-ci. Passage en force du gouvernement qui s'est accompagné du mépris et de la répression de la mobilisation sociale, mais aussi du parlement.

Vous comprendrez que dans ce contexte, nous ne pouvons accepter le report de cette discussion nécessaire avec la seule administration via le Directeur Général des Services le 8 septembre.

Nous réitérons donc notre invitation à nous rencontrer en intersyndicale au plus vite.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, nos sincères salutations.

Fait à Montpellier/Toulouse, le 07 septembre 2023

**Les Secrétaires Généraux et Porte-Parole des Syndicats
CFDT CGT FAFPT SUD et UNSA du Conseil Régional Occitanie**